



< Bara, Laez, ha Librente. > Grlou lavaret gant An Tour d'Avignon

Korn ar C'hoat

Eur wech, e oa eur c'hoat braz, a dreuz da behini kalz a veajourien...

Er c'hoat-ze e veve bandiou, bandiou speredet ha fin, pere na laerent ket digant ar veajourien...

En eur erruout er c'hoat, ar veajourien a zigoueze en eur c'horn goloet, elec'h ma oa eun toullad paotred vat, ha fuzulion ganto, pere a lavare: « Chomit n'o saio; renerien ar c'hoat o deuz divizet penoz kement hini a dreuzo ama a lezo etre hon daouarn ar c'hoat deuz e arc'hant ha deuz e bakajou. Goudeze e c'hallo kenderc'hel gant e veaj, heb aoun ebed. »

Evid kaout urz da dremañ eno, ar veajourien a baëe ar c'hoat.

Pa oant erru eul leo bennag pelloc'h, bandiou-all a goueze varië, hag a rea d'ezo ar memez prezeñg:

« Ama vo red d'eo'h paëa ar c'hoat deuz ar peza a ganeoc'h, mar fell d'eo'h mond arak. »

Spontet holl, ar veajourien a baëe c'hoaz, hag a vije lezet da vont kuit. Mez er penn-all d'ar c'hoat braz, eur vanden ken danjru hag an veajourien, a saillio ouz kerc'h en ar veajourien baour, hag a lavare d'ezo:

« Holla, a-benn mond er-meaz ar c'hoat, e vo red d'eo'h rei da c'houarnamant ar c'hoat ar c'hoat deuz ar peza a gom ganeoc'h pe gromant e vech taolet er prizon! »

Evid kaout frankiz ar veajourien a baëe c'hoaz!

Lakomp e oa gant unan ane eur billed a vil lur. Er c'horn kenta, eur c'hoat: 250 lur. Chom a ra 750 lur. En eil korn, eur c'hoat: 187 lur ha 10 gwennek. Chom a ra 502 lur ha 10 gwennek. En dride korn, eur c'hoat: 140 lur ha 12 gwennek.

Evid mond e-kuit heb koll e vuez, ar beajour en do renket eta paëa: 578 lur ha 2 wennek, divar e 1000 lur!

Al lenner a wel brema eo kement-ma eur barabolen hag a ziskuez d'ezan petra eo n'em gavet da veza ar c'houarnamant, an fall, ar gwir, hag an dever, dindan ar gouarnamant a zo brema o waska Franz.

Franz a zo en em gavet da veza eur c'hoat, en behini e vez laeret an tremenidi, « hervez al Lezen. »

FANGH.

JOURNAL REGIONALISTE HEBDOMADAIRE de la BRETAGNE et des Bretons Emigrés ABONNEMENTS: FRANCE... 1 an... 3 fr. 50 ETRANGER... 5 - Avec 'Ar Vro' Revue Mensuelle FRANCE... 1 an... 5 fr. ETRANGER... 9 - Les Abonnements sont payables d'avance Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Directeur: F. JAFFRENOU "Taldir" Secrétaire de Rédaction: Léon LE BERRE "Ab Alor" Administrateur: Louis GOURLET. Correspondant Central: Jean SOLU.

Rédaction et Administration Avenue de la Gare, CARHAIX CORNOUAILLES TARIF des INSERTIONS Ann. et Récl. 4 p. 01.20 ligne 3 - 0 25 Chronique Locale 0 50 - En Echos... 0 75 - ON TRAITE A FORFAIT Les Agences Havas, la Press Nouvelle et John Jones, Paris, reçoivent aussi nos Annonces. Les manuscrits ne sont pas rendus

Autour de l'établissement des Ursulines de Carhaix

Ne pourrait-on y installer un établissement d'enseignement secondaire?

Nous avons reçu l'article suivant: On sait que les Religieuses Ursulines ne tiennent plus à notre ville que par le fil tenu d'un procès perdu en première instance et qui, en appel, n'aura probablement d'autre effet que de leur donner quelques semaines de répit avant le départ irrévocable.

Elles ne peuvent guère, en effet, s'attendre à être plus favorablement traitées que leurs sœurs du Faouët qui viennent d'être expulsées, la semaine dernière par la force armée. Ce départ qui ne paraît plus être qu'une question de jours, il est beaucoup de Carhaisiens qui le déplorent, en tant qu'il sera la conséquence d'un attentat légal contre la liberté; tous devront le regretter en tant qu'il portera un coup sensible à la prospérité commerciale de la ville. Nul ne peut songer à contester, en effet, que le florissant pensionnat, qui attirait chez ces religieuses les jeunes filles des familles les plus aisées de la région, ne fût l'occasion d'un mouvement d'affaires très considérable destiné à disparaître avec lui.

On a fait luire un instant à nos yeux l'espoir d'une maigre compensation dans la création d'une école primaire supérieure. Cet espoir s'est évanoui pour une foule de raisons dont la meilleure est que notre cher (15.000 fr.) représentant M. Dubuisson s'est employé et a réussi à frustrer Carhaix au profit de Châteauneuf. Heureux Châteauneuviens, mais malheureux Carhaisiens.

Il y aurait peut-être cependant un moyen de réparer le très notable dommage que va causer au commerce de notre ville le départ des Ursulines et nous croyons qu'il est de notre rôle de journal dévoué aux intérêts locaux de proposer à l'attention de qui de droit en exprimant l'espoir qu'il lui sera réservé, tout au moins un examen très sérieux.

Le petit séminaire de Pont-Croix est fermé et n'a aucune chance de pouvoir être rouvert, même dans un avenir éloigné, dans l'immeuble qu'il occupait précédemment et qui étant bien de mensée épiscopale est destiné à être prochainement dévolu à des œuvres d'assistance ou de bienfaisance, conformément aux dispositions de la loi du 9 décembre 1905.

Justu'à présent l'on n'a pas encore trouvé, que nous sachions du moins, un nouveau local susceptible de recevoir dans des conditions pleinement satisfaisantes les élèves de cet établissement. L'immeuble des Ursulines de Carhaix, par ses dimensions et son aménagement, s'y prêterait admirablement sous tous les rapports et c'est ce à quoi nous nous proposons de faire songer en écrivant ces lignes. En disant ceci, il n'entre nullement dans notre pensée de témoigner la moindre hostilité aux religieuses dont, au contraire, les épreuves iméritées nous inspirent la plus grande compassion.

Mais puisqu'aucun bien il ne reste humainement aucun espoir de les conserver parmi nous, il nous paraît qu'il n'est pas déplacé de vouloir tirer quelque bien de ce mal inévitable. En dehors de la facile accommodation des locaux à la nouvelle destination que nous envisageons, qui ne voit

que la ville de Carhaix desservie par cinq lignes de chemin de fer située au milieu d'une région de grande production de toutes les denrées agricoles, placée pour ainsi dire sur les confins de trois départements, serait merveilleusement choisie pour devenir le centre d'un établissement secondaire des plus importants, d'autant que Plouguernevel se trouve lui-même fermé.

D'autre part, sans avoir de compétence pour nous prononcer en pareille matière, nous pensons que la destination que nous proposons pour le Couvent des Ursulines serait de nature à apaiser, sans grande peine, les difficultés canoniques inhérentes aux aliénations de biens religieux. L'autorité diocésaine seule évidemment est juge du cas qu'il convient de faire de l'idée que nous émettons. Nous prenons la liberté de la lui soumettre, persuadé qu'elle ne manquera d'apprécier les avantages incontestables de cette solution.

La municipalité de Carhaix pourrait de son côté se préoccuper de savoir si elle peut quelque chose et ce qu'elle peut pour favoriser cette combinaison dont la prospérité de notre ville se trouverait en ne peut mieux. Si l'idée lui paraît bonne, son rôle commence; et notre est fini.

KERFUR. Notre correspondant a écrit dans l'article qu'on vient de lire une idée véritablement originale et digne d'être prise en considération.

Maintenant qu'une immense région allant de Guingamp à Quimper va être, par suite d'expulsion, privée d'enseignement secondaire, pourquoi l'établissement des Ursulines de Carhaix, si bien disposé pour l'enseignement, ne serait-il pas consacré à installer ce collège ou ce lycée?

Mais ce que notre correspondant néglige, à dessin sans doute, de faire ressortir, c'est que l'enseignement secondaire Libre est en voie, comme les autres, de disparaître dans l'accapement général de l'enseignement au profit de l'Etat.

Alors... quels seront les insensés, qui, à leurs risques et périls, se lanceraient dans une entreprise aussi téméraire que coûteuse? Mais est-ce une raison suffisante pour abandonner cette idée, qu'Ar Bobl est légitimement fier d'avoir contribué à lancer le premier?

Nous ne le pensons pas. A défaut de l'Enseignement Secondaire Libre, devenu si difficilement applicable, la Ville et l'Etat pourraient nous donner l'Enseignement Secondaire Officiel. Il y aurait là quelque chose à faire, dans l'intérêt de ce pays du Centre tout entier.

F. J.

Echos et Nouvelles

L'enseignement primaire obligatoire

M. Dubuisson, député du Finistère, a pris l'initiative de l'amendement suivant au projet de loi portant modification de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire:

Article 1er. - Ajouter le paragraphe suivant: La fréquentation de l'école ne pourra être rendue obligatoire pour les enfants dont le domicile est éloigné de plus de 3 kilomètres de l'école la plus rapprochée.

Un titre qui n'était pas le sien. Jeffik s'est chargé de me détronner et de me fournir, de la part de M. de Penhoel, des preuves concluantes. Il est venu, la semaine dernière, me faire une visite. Je l'ai très franchement traité de cousin. Le connais-tu!

Oui, mais je ne lui ai pas adressé la parole. Ma voiture l'ayant croisé sur la route. Yvonne m'a dit son nom. La chanoinesse ne répondit pas. Ses yeux baissés n'avaient pu voir la légère rougeur qui s'étendait sur les joues de Rosenn. Elle demeura un moment absorbée, puis regardant en face la jeune fille, assise à ses côtés dans l'embrasure profonde de la fenêtre.

Je l'annonçais tout à l'heure de graves confidences, je compte sur la raison, Rosenn. Ton père s'est engagé dans une voie dangereuse, où il rencontrera des déceptions, plus pénibles pour lui que pour tout autre. Je ne voulais le parler de ces choses qu'au moment où j'aurais été sûre de leur exactitude. L'heure est venue, mes renseignements sont précis. N'as-tu jamais causé avec Hugon de l'emploi de sa fortune? Il était dans ses idées, je crois, de l'habitué à parler d'affaires. Ton père pensait avec justice qu'une femme ne doit rien ignorer de ce qui touche aux intérêts de la famille, dont elle peut devenir un jour le chef et le gardien.

Oui, ma cousine, mon père a souvent traité devant moi de pareilles questions, je m'efforçais de les comprendre. Mais je vous avoue, qu'ayant en lui une entière confiance,

J'ai tout approuvé sans réserve. - Tout? Rosenn... - Je vous le répète, reprit la jeune fille, s'étonnant en elle-même que Mme de Germandré, la femme désintéressée par excellence, eût l'air si préoccupée d'un sujet matériel, je vous le répète, j'ai présumé seulement une attention respectueuse à ce que voulait bien me confier mon père, je ne me suis jamais permis d'observation.

Tu sais alors que la plus grande partie de vos capitaux se trouve entre les mains de M. Lemarchais et tu l'approuves... Rosenn ouvrit de grands yeux et resta sans parole.

Des indifférents me blâmeraient peut-être, continua la chanoinesse, de te donner ces détails, en l'imposant une tâche trop lourde. Tu auras dix-huit ans, dans trois jours, mais tu n'as plus de mère; ton rôle se double de celui qu'elle aurait dû remplir, si Dieu ne l'avait retirée de ce monde. Malheureusement Mme de Boisgenet était faible, très faible, facile à écarter de ce conseil de famille que devraient toujours former deux époux, pour le bien commun. Tu as certains points de ressemblance avec elle, mais tu possèdes, en revanche, beaucoup d'énergie de ton père. Rosenn, pour lui, pour toi, il faut agir. Vous êtes sur le penchant de la ruine!

(A suivre)

Les Députés paieront-ils l'impôt sur le revenu

M. Caillaux a frappé tous les revenus, de toute catégorie. Cependant il n'a pas classé les indemnités parlementaires. Dans quelle catégorie seront-elles imposées.

Si on les considère comme un salaire elles devront supporter la taxe de 3 %, soit sur 15.000 francs, 450 francs par an, auxquels il convient d'ajouter 275 frs pour le fameux «impôt complémentaire» global.

Nous avons là une somme de 645.975 fr. qui ne constitue pas en vérité une ressource négligeable. Qu'en pense M. Caillaux?

M. Rousselot

M. Fernand Rousselot est une figure qui ne manque pas d'originalité. Journaliste parisien d'opposition sa théorie est que dans l'état d'anarchie actuel, chacun doit se faire justice soi-même, et attaquer ses adversaires à coups de poings et à grande abondance de gifles.

Cette manière d'opérer a déjà valu à M. Rousselot quelques périodes de prison. Il y a quelque temps, c'est lui qui jetait un gant à la figure de M. de Ker-guezec, en pleine salle d'audience d'un tribunal parisien.

La chapelle schismatique de M. Villatte, il gifla le président de la cultuelle, à la deuxième cérémonie schismatique.

Samedi après-midi MM. Villatte et Meillon, vice-président de la cultuelle, prenaient un bock au café Cardinal, quand survint Rousselot, qui tira la barbe de M. Meillon. Résultat: tout le monde au poste.

Le chien du sous-prefet

L'autre jour en gare de Comblès, près Péronne (Somme) les voyageurs s'impatientaient, car le train ne partait pas. Ils avaient l'explication de ce retard, en voyant apparaître le sous-préfet de Péronne qui, tout essouffé, sauta sur une plateforme.

Au coup de sifflet réglementaire, le train s'ébranla. Mais le chien du sous-préfet n'avait pas suivi son maître. Le fonctionnaire fait un signe; on stoppe. L'animal rejoint le sous-préfet. On respire, on repart. Mais le chien effrayé saute sur la voie. Effaré, le sous-préfet s'agit. On stoppe de nouveau.

Enfin le fonctionnaire descend à son tour, empoigne le quadrupède et, au mépris des règlements, s'installe dans un wagon de première classe. Le train partit alors avec une demi-heure de retard.

Sillon de Bretagne

On nous prie d'annoncer que le Sillon de Bretagne tiendra son Congrès annuel à Rennes les 31 Mars et 1er Avril 1907.

La C° des chemins de fer de l'ouest accordera une réduction de 50 0/0 aux congressistes pour un minimum de 50 kilomètres.

Un prêtre de 102 ans jefé hors du presbytère

Il est un prêtre parmi les centenaires de ce temps, le chanoine Gardenne, curé de Raches, dans le Pas-de-Calais. Il entrera dans sa 102e année le 27 avril prochain.

Depuis 1846, il exerce son ministère dans la même cure. Des générations ont passé. Leur poussière est répandue dans l'humble cimetière dont il pourrait raconter l'histoire, lui qui a onduyé, marié, uni, consolé cette population depuis 60 ans, confidant de ses peines et de ses joies, son conseiller et

son pasteur. Il eut le privilège de passer la mesure commune et de célébrer lui-même sa messe le matin de sa 100e année.

Exempt d'infirmités, d'une lucidité parfaite, il ne laissa quiconque remplir les exigences de son sacerdoce. Il pensait achever sa longue carrière dans le presbytère auquel l'attachent tant de souvenirs, entre ces murs témoins d'une des plus admirables vieillesse de ce temps.

On vient de lui faire savoir qu'il aura à en sortir, à moins qu'en sus des contributions et impôts qu'il acquitte déjà avec exactitude, il ne paie une somme de 240 fr. C'est la loi!

Les deux Ecoles

Nous sommes à la veille d'une crise ministérielle: tous les groupes, tous les journaux la prophétisent. Cette crise aura ceci de particulier, qu'elle ne naitra nullement d'un vote de la Chambre, mais tout simplement quel que soit ce vote, de l'impossibilité qu'il y a de concilier deux écoles: MM. Briand et Clémenceau poursuivent des politiques opposées, et chacun a derrière lui une partie de la clientèle parlementaire.

Le système de M. Briand est très simple: finissons-en avec la question religieuse par une paix quelconque, fut-elle boiteuse et mal assise, parce qu'il est temps pour les socialistes français, s'ils ne veulent être battus comme les socialistes allemands, de réaliser quelques-unes des merveilleuses réformes toujours promises et toujours ajournées.

Quant à Clémenceau, il partage les préoccupations qu'exprimaient vendredi à la Fédération Radicale socialiste de la Seine, MM. Buisson, Lockroy, Puech et autres lumières du parti: ce serait folie d'en terminer trop vite avec la question religieuse parce qu'ailleurs nous serions précisément obligés de voter des réformes sociales et que nous ne voulons à aucun prix ni de l'impôt sur le revenu ni des retraites ouvrières ni d'aucune de ces utopies que M. Clémenceau a si finement raillées lorsqu'il a été ministre de l'Intérieur.

C'est-à-dire que les radicaux veulent faire la guerre religieuse, parce qu'elle leur permettrait de se maintenir au pouvoir sans sacrifier rien de leur fortune et sans s'aliéner les suffrages de leurs électeurs commerçants ou bourgeois, tandis que les socialistes préfèrent la guerre sociale qui est d'un rapport plus immédiat.

Exemple à suivre

M. le sénateur de Béjarry a consacré à l'œuvre du Denier du culte une partie considérable de la première mensualité de son indemnité parlementaire.

Voilà un bel exemple, qui mériterait d'être suivi par les parlementaires catholiques. Rappelons que, le premier, M. Pierre Biétry est entré dans cette voie et a annoncé l'emploi qu'il comptait faire, pour différentes œuvres d'assistance sociale, de son indemnité supplémentaire.

Mais il n'y a pas que les œuvres religieuses et sociales qui aient besoin d'être aidées. L'agriculture est singulièrement délaissée depuis un certain temps.

Ne voyons-nous pas tel à Carhaix, un Concours Agricole attendre quinze jours une simple signature ministérielle parce que le député Dubuisson ne veut pas se déranger pour l'aller chercher?

Nous proposerions donc, qu'à titre

Feuilleton du Journal "ARBOBL" 13

Le Portrait de la Chambre Rouge par Pierre D'ARLAY

Leur fortune y sombra. Les guerres vendéennes vinrent achever de l'amoin-drir et la chanoinesse ne vivait maintenant, dans une aisance suffisante, que grâce à l'héritage reconstitué par l'économie parcimonieuse de son père, le dernier de sa race.

Comme Rosenn, de plus en plus absorbée, repassait dans son esprit sa conversation avec Yvonne et ce qu'elle devait confier à sa cousine, la voiture s'arrêta; une voix d'une douceur étonnante lui dit, avec un affectueux exclamation:

— Allais-tu à la Chénéraie, par hasard, ma petite? — Ah! c'est vous, ma cousine. Oui, je venais vous voir, la chance me sert de nous rencontrer ainsi en chemin, puis-je vous êtes sortie.

Rosenn avait bondi à terre et serrait les mains de la chanoinesse, qui, trottinant au bord de la chaussée, après avoir reconnu Alain, lui

avait fait signe de s'arrêter. — Montez auprès de moi, ma cousine, nous arriverons plus vite. — Mais oui... mais oui...

Les deux femmes installées, la voiture reprit sa course. — Quelle bonne fortune me vaut ta visite si matinale, Rosenn? demanda la chanoinesse.

— Ma tante Almaïde est arrivée hier, je ne serais pas libre plus tard. — Ta tante à les habitudes de certaines femmes du monde, sa journée commence vers midi.

— Six heures après vous ma cousine. — Je suis une provinciale moi, répondit en souriant Mme de Germandré. Peu importe, d'ailleurs. J'accepte avec bonheur le motif quelconque qui l'amène. Je l'ai vue si peu cet hiver.

Lorsque miss Darling était à Penhoel, lui faisais de longues courses à pied, dont la Chénéraie était parfois le but. — Oui, du temps de miss Darling... murmura Rosenn, avec un soupir, ce n'est plus la même chose aujourd'hui. J'aime bien à marcher cependant. Mais mon père ne voudrait pas me laisser sortir seule avec Hervine. Je dois aller demander la voiture et alors...

— Ne t'excuse pas... Je saisis la différence; ton père se fiait à ton institutrice, la laissant libre de diriger tes promenades, de choisir les parents et les amis que tu devais visiter le plus souvent. Je me réjouissais des préférences de la chère miss pour la Chénéraie, et je lui rendais, sa cordiale sympathie. Les circonstances te place main-

tenant dans une situation exceptionnelle. Tu me comprends; privée de la direction intime d'une mère, d'une femme, tu dois être plus sérieuse, plus prudente, réfléchir sur des sujet qu'une autre, à ton âge, dans une position normale, n'eût point effleurés. Dieu t'envoie aujourd'hui mon enfant, je te le dis, car mon esprit se plaît dans cette croyance, usée pour certains, que la Providence intervient jusque dans les menus faits de notre existence. J'avais à te parler d'une chose importante dont je me suis préoccupée.

Le cœur de Rosenn battit très fort, elle se tourna vivement vers sa cousine persuadée que les projets du comte Hugon au sujet de Lemarchais lui étaient déjà connus. Elle n'avait point à s'en plaindre, on serait ainsi à mi-chemin des confidences. La voiture enfilait, au trop rapide du cheval, la majestueuse avenue, au bout de laquelle on voyait les murs sombres du vieux logis.

Un domestique, à cheveux blancs, attendait sa maîtresse sur le perron. Il prit successivement, de ses mains, plusieurs petits paquets et la précéda dans la maison, tandis que Rosenn disait à son cocher:

— Alain, dans une heure, je vous prie, soyez prêt à rentrer au château. La jeune fille suivit alors Mme de Germandré. Son anxiété s'atténuait d'un certain calme. La solitude de son âme, dont elle se plaignait à Yvonne, quelques jours auparavant, se peuplait d'affectueuses sympathies. Oui, la confiance, le partage des secrets du

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur, Paris.

de compensation, le père Dubuisson sacrifie le supplément de son indemnité parlementaire...

Carnet d'un Breton

La liberté et la conception que le Français se fait de ce mot. — Oppresseurs et opprimés. — Les schismatiques de la rue Legendre à Paris. — Les manifestations. — Ce qu'il faut en penser.

C'est au nom de la Liberté qu'on détruit chaque jour une liberté. C'est au nom de la Liberté d'association, qu'on dissout les associations...

Aujourd'hui, une secte infâme, la F. M. se trouve la plus forte. Au nom de la Liberté, elle opprime le reste de la Nation...

On sait que nous n'avons jamais eu ici, grande sympathie pour l'œuvre schismatique de M. des Houx et du "Matin"...

Il s'agit de liberté. La liberté d'un individu n'est limitée que par celle de son voisin. En quoi la liberté de conscience des vrais catholiques peut-elle être blessée par les simagrées de malheureux qui hier étaient détraqués...

Grév ar skolaerien er Pologn Prussian

Aboue eun tammik-so skolaerien ar Pologn prussian, braz ha bihan a zo en em laket en grév evit difen ho lez, ho lez hag ha c'harante-br...

« Deskadurez ar religion er lez almand a zo bet digaset er skol-ma, en miz Gouere 1906. Peb skolaer en deuz bet evit netra digant ar mestr-skol eur c'hatekiz almand... »

« On attend que dans la confusion actuelle de la Politique, du Code des principes et des mœurs, tout le monde a pu près plus de la boue, au point que personne n'est plus d'accord pour distinguer l'erreur de la vérité... »

« Un nouveau logo maçonnique de femmes (l'Y en A, croyons-nous, cinq ou six en France), vient d'être fondée à Auray, sur l'initiative des citoyens G... et K... »

« On adopte une proposition de loi de MM. Violette et Steeg, autorisant la légitimation des enfants adultérins et incestueux, par mariage subséquent de leurs père et mère... »

L'incohérence

Pout-on, avec la meilleure volonté du monde, ne pas éprouver le profond sentiment de l'incohérence qu'on a jeté le gouvernement de la III^e République...

« Le premier tribunal, dans un jugement parfaitement motivé, a reconnu, comme bien d'autres, que l'épithète de franc-maçon ne constitue ni une diffamation ni une injure... »

« Le second, au contraire, a trouvé que l'article vise bien les demandeurs, que le fait d'accuser quelqu'un de fonder une loge peut lui nuire, qu'il y a diffamation et injure... »

« M. Clémenceau s'y rend. Ils se rencontrent en chemin. M. Guysse se plaint des mauvais traitements infligés à l'évêque Villatte... »

« M. Clémenceau s'y rend. Ils se rencontrent en chemin. M. Guysse se plaint des mauvais traitements infligés à l'évêque Villatte... »

Un débat sur la situation financière, amène M. Guillemet, député de la Vendée, à constater que le budget de l'Etat, s'élève à 3 milliards 400 millions, et qu'en tenant compte du budget des communes et des départements...

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

« M. Meunier constate que le Parlement est dans la plus complète ignorance des démarches, faites entre maire et curé, préfets et évêques. Il ignore même (combe d'infortunes!) où se trouve le lieu des conférences entre l'Archevêque de Paris et le Préfet de police... »

Feuilleton du Journal "AR BOBI" 37

Ar Re-Wenn hag ar Re-C'haz

Troet e Brezonek gant KLAODA (Barz Plougastell)

MARO SEZAR (KENDALC'H)

Petra dleat da zonjal euz an distroma, Herry? emezan goude eur pennad: daoust hag echu eo ar brezel? Daoust a neuz mui kounn e Bro-C'hall da c'hallout sanka annan hor banniel gwen?

Ha mar galchen...

« E vije euzoudard kalonek muioc'h o lifenn an Aotrou roue, eme ar wikont o trec'h war gaoz e dad; hogen ar paourkeaz Herriett neuze a vije e-unan. Nag hi zo koant, Aotrou! Pegement a henveldigez e deuz gant he mam! »

koz teneoret e galon; er wech em buez e van-vro.

« Miret gant roz Kerhoat ar zonz eur ar van-vro. Da vare an disparit peb tra a zebante teneoret en dro d'euzhi. Ar c'hastell koz a zebante komz c'houekoc'h d'ar galon; ar paourkeaz Herriett neuze a vije e-unan. Nag hi zo koant, Aotrou! Pegement a henveldigez e deuz gant he mam! »

adare eun harzaden gourdruez. Eur vouez er pellard a respontaz outan.

« Homa a deue eun tammik buhanoc'h eged an archerien. E Kerhoat, evel peurluvia en holl maerion koz, ez oa toullouz kuz evit en em denn pa vije ezom. Wardro eur c'hart heur edo Herriett arak tud Raozon; amzer e doa eta da droc'h morc'hed he zad koz. Mad e kavaz eta en em denn er gamb kuz, goude beza kemeret e gleze a vrezel ha lakat en e gerch-henn kordenen urz ar roue, kenkav ma leujet da c'houzout e pelec'h edo kuzed. Ar restac'hou-ma deuz an djen-tiled ma felle ket d'ezo mervel n'euz forz pennoz. »

houan sanket er voger evit dere'chel ar c'hezek. Goude ar paotr fero a lezaz e gi d'hisual.

« Homa a anavez ar vicher, kustummet ma z'oa bet d'hen ober abaoe pell anizer. Mont a reaz dre ar skaller vraz, dre an chardier, o'h harzal da vouzara ar d'houar. Ar zoudarded a oa da heul, hag an hini kaset gant ar c'houarnant da heul ar zoudarded. E-keit-se Armen a reaz ar peza a helle evit dispenn e jadenour, ar zoudarded o doa e staget o c'houzout vad petra reont; ar paotr paour ne dea ket buhan e labour war arak. »

AL LANGUIZ A ZO GWELLAET

Gwelit er 4th pajen ar getennadurez evit netra. (Da heul.)

